

N°32

Hiver
2026

COVATI



magazine



**La Fête de la Truffe et des Papilles
a célébré ses 20 ans ! P25**

LA COVATI ACCOMPAGNE
SES COMMUNES

RETOUR SUR LES
SÉJOURS D'ÉTÉ

BIKE & RUN
2025

Sommaire

FINANCES-BUDGET

P4-5 - Évolution des coûts de fonctionnement

AFFAIRES GÉNÉRALES

P6 - La Covati accompagne ses communes

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

P7 - Ils se sont installés sur le territoire

P8-9 - Fonds ERC : témoignage de F. Marcouyoux

P9 - Cinq ZAE transférables à la Covati

TRAVAUX-VOIRIE

P10 - Projets en cours & à venir

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

P11 - Étude sur le risque d'inondation

MOBILITÉ - TÉLÉTRAVAIL

P12 - C'est quoi, la compétence mobilité ?

ACTIONS SOCIALES

P13-14 - Activités séniors

P14 - L'évasion : Espace de Vie Sociale

P15 - Maison France Services : deux nouveaux partenaires

ENFANCE-JEUNESSE

P16 - Retour sur les séjours d'été 2025

P17 - Projet 2025-2026 : une année sur le thème de l'héroïsme

P18 - Des initiatives locales au service de la jeunesse

P19 - 3 idées reçues sur le métier d'assistant.e maternel.le

ÉCOLE DE MUSIQUE

P20-21 - Plus qu'une école, un centre culturel et musical

P21 - L'école de musique en chiffres

SPORTS

P22 - Bike & Run 2025

P23 - Semaine Olympique

P22-23 - Piscine intercommunale : bilan 2025

TOURISME

P24 - Bilan de la programmation estivale

P25 - 20^e édition de la Fête de la Truffe et des Papilles

RESSOURCES HUMAINES

P26-27 - Ils ont rejoint la Covati

AGENDA

P28 - Sortir de janvier à juin sur le territoire

Covati

4 allée Jean-Moulin
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 32 41
www.covati.fr



Office de tourisme
des vallées de la
Tille et de l'Ignon

Office de tourisme des vallées de la Tille et de l'Ignon

Place de la République
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 24 03
www.covati-tourisme.fr

Tourisme des Vallées Tille-Ignon

@tourismevalleestilleignon



Dans une période d'instabilité politique et économique, où le climat peut parfois sembler anxiogène, je crois profondément que les collectivités locales demeurent des repères essentiels de stabilité et de proximité. La Covati en est la preuve concrète : au plus près de vos besoins, nous poursuivons notre action avec détermination, sérénité et responsabilité.

Ce magazine en témoigne, malgré un contexte budgétaire tendu, la Covati continue d'investir dans des projets structurants pour l'avenir de notre territoire. L'aménagement d'un terrain de football synthétique, l'extension de l'accueil de loisirs de Marcilly-sur-Tille, la création d'un centre culturel et musical... sont autant d'initiatives qui répondent à des besoins concrets et contribuent à renforcer notre cadre de vie.

Nous avons également à cœur de soutenir nos communes membres, en particulier les plus petites d'entre elles, à travers des dispositifs d'ingénierie et de solidarité. Cette coopération intercommunale est l'un des piliers de notre action collective et une véritable marque de fabrique de la Covati.

En matière de services à la population, les efforts se poursuivent avec la même exigence : développement de l'offre Petite-Enfance et Enfance-Jeunesse, renforcement de l'action sociale, soutien à la vie associative, culturelle et sportive, accompagnement des entreprises locales. La Covati agit pour chaque habitant, à chaque étape de la vie.

Dans une période où l'incertitude peut parfois générer de l'inquiétude ou du repli, notre intercommunalité veut être un échelon de confiance, garant de continuité et de stabilité. Cette force, nous la devons à l'engagement des agents communautaires, aux élus et aux partenaires qui contribuent chaque jour au dynamisme de notre territoire.

Ensemble, continuons à faire vivre notre territoire avec énergie et solidarité !

Je vous remercie pour votre confiance et vous souhaite une très belle année 2026, placée sous le signe de la santé et de la sérénité.

Luc Baudry,
Président de la Covati



ÉVOLUTION DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT

La Covati a réalisé une étude afin de mieux comprendre l'évolution des coûts de fonctionnement de ses différents services (actions sociales, enfance jeunesse, école de musique, etc.) et de déterminer le reste à charge pour la collectivité, une fois toutes les aides et recettes déduites.

Avant d'aller plus loin, il semble utile de définir deux notions clés :

- Les dépenses correspondent aux coûts de fonctionnement d'un service.
- Les recettes correspondent à l'argent que la collectivité reçoit pour financer ces dépenses.

LES DÉPENSES

Les dépenses des services se composent principalement de deux grandes catégories :

- Les **charges de personnel** : il s'agit des salaires, cotisations et frais liés aux agents qui font fonctionner les services.
- Les **charges à caractère général** : elles regroupent tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement quotidien, tels que l'eau, l'électricité, les fournitures, les prestations de services ou encore la maintenance.

LES RECETTES

Pour financer ces dépenses, la Covati dispose de plusieurs types de ressources :

- Les **subventions** : elles sont versées par l'État, la Région, le Département ou par des organismes tels que la Caf.
- Les **redevances des usagers** : il s'agit de l'argent versé par les habitants pour l'utilisation de certains services (par exemple, l'école de musique ou les accueils de loisirs).
- La **fiscalité** : ce sont les impôts payés par les habitants et les entreprises du territoire.
- Les **dotations** : elles sont versées par l'État pour compenser les transferts de charge vers les collectivités.

LE RESTE À CHARGE DE LA COVATI

Dépenses totales de fonctionnement :
8 646 034 €



Redevances :

1 206 431 €

+

Fiscalité et dotations :

6 027 317 €

+

Subventions :

1 133 787 €



Reste à charge pour la Covati :

278 499 €

Ce chiffre signifie que les recettes perçues par la Covati ne suffisent pas à couvrir le coût de fonctionnement des services proposés aux habitants. En 2024, la Covati a donc fait le choix de puiser dans son épargne, comme peut le faire un foyer, afin de ne pas répercuter l'intégralité de la hausse des coûts de fonctionnement sur les usagers ou sur les impôts.



ZOOM SUR 2 SERVICES DIRECTS À LA POPULATION



Enfance-Jeunesse

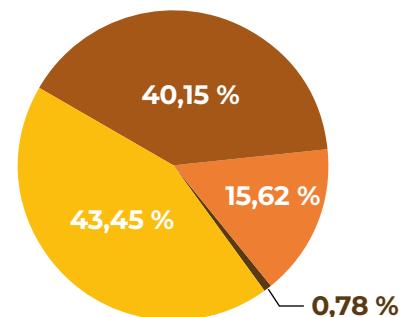
(accueils périscolaires et extrascolaires - restauration scolaire)

En 2024, les dépenses consacrées à l'Enfance Jeunesse s'élèvent à 2,6 millions d'euros, contre 2,4 millions en 2023, soit une hausse de 7,5 %. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du prix du repas facturé par le prestataire SHCB.

Globalement, le nombre total d'heures d'accueil a diminué, passant de 388 531 heures en 2023 à 352 997 heures en 2024. Pour autant, les coûts incompressibles (chauffage, électricité, salaires des animateurs, etc.) ont augmenté.

Afin de préserver la qualité du service tout en maîtrisant les finances de la collectivité, la Covati a ajusté la participation des familles, passée de 950 628 € à 1 055 237 €. Cette évolution reflète une contribution plus équitable des usagers (prise en compte du quotient familial), mieux alignée sur le coût réel du service. Dans le même temps, la collectivité a bénéficié d'une hausse de 34,86 % des subventions et dotations, ce qui a contribué à limiter la progression du reste à charge pour la Covati (+6,37 %).

En résumé, **les familles contribuent davantage, mais le service demeure fortement soutenu par la collectivité** : la Covati finance encore 43 % du coût total, garantissant à l'ensemble des familles un accueil de qualité, accessible et adapté aux besoins des enfants du territoire.



COÛT HORAIRE PAR ENFANT

Prix total :
7,26 €

dont 3,23 €
pris en charge par
la Covati

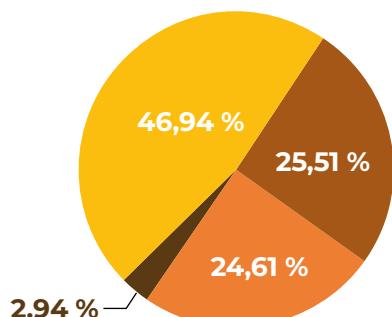


COÛT D'UN REPAS PAR ENFANT

Prix total :
6,97 €

dont 3,46 €
pris en charge par
la Covati

École de musique



En 2024, les dépenses de fonctionnement de l'école de musique s'élèvent à 315 771,57 €, contre 283 943,81 € en 2023, soit une hausse de 11,21 %. Cette évolution s'explique principalement par la revalorisation du statut des enseignants, la hausse générale des coûts (énergie, fournitures, prestations...), et la volonté de maintenir un enseignement de qualité pour tous les élèves.

Du côté des recettes, **les participations des familles sont en légère baisse**, passant de 81 589,66 € à 80 558,70 € (-1,30 %). En revanche, les subventions et aides augmentent légèrement, de 75 000 € à 77 700 € (+3,60 %).

Le reste à charge pour la Covati augmente plus nettement : 148 232,18 € en 2024, contre 120 507,26 € l'année précédente, soit une hausse de 23,01 %.

Ce chiffre traduit un effort financier accru de la collectivité pour soutenir la pratique musicale et l'accès à la culture sur le territoire, dans un cadre de qualité, malgré un contexte budgétaire exigeant.

Légende des graphiques :

- Redevances des usagers Dotations et subventions
- Autres recettes* Reste à charge payé par la Covati

COÛT TOTAL PAR ÉLÈVE

Prix total :
1 205,24 €

dont 565,77 €
pris en charge par
la Covati



LA COVATI ACCOMPAGNE SES COMMUNES

Dans un contexte financier difficile pour l'ensemble des collectivités locales, la solidarité intercommunale prend tout son sens.

UNE AIDE CONCRÈTE POUR FACILITER LES PROJETS COMMUNAUX

Les petites communes, de moins de 1 000 habitants, ne disposent pas des mêmes moyens humains que la Covati, malgré la polyvalence et l'engagement exemplaire de leurs secrétaires de mairie. Cette réalité se fait particulièrement sentir lors du montage des dossiers de demande de subvention, une tâche exigeant des compétences techniques précises et un suivi souvent très chronophage.

Lors du conseil communautaire du 3 juillet 2025, le président Luc Baudry a annoncé la **mise à disposition, par la Covati, d'une ingénierie dédiée pour accompagner les communes dans la constitution et le dépôt de leurs dossiers de subvention.**

Cet accompagnement, proposé gratuitement, illustre concrètement la volonté de la Covati de renforcer la solidarité intercommunale et de soutenir le dynamisme et l'attractivité de ses communes membres.

DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ DES COMMUNES

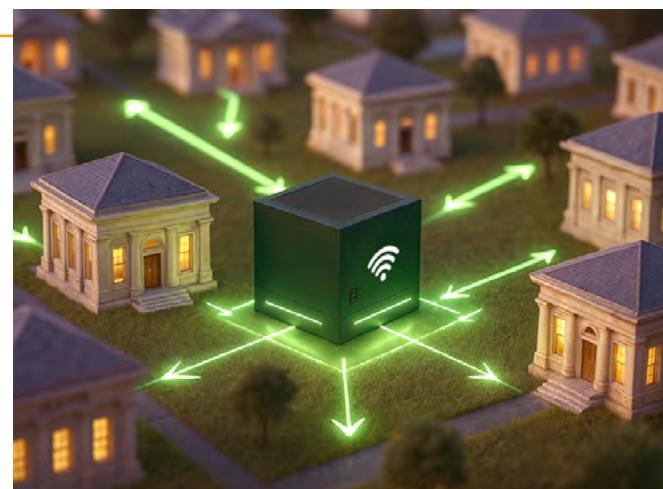
Vendredi 10 octobre 2025, la Covati a organisé une rencontre entre les maires du territoire et Stephen Loureiro, directeur en charge de la modernisation des services départementaux au Conseil départemental de la Côte-d'Or.

Cette réunion a permis aux élus de découvrir l'offre proposée par le Département pour sécuriser le patrimoine numérique des communes.

Face aux risques croissants de fuite de données et à la dépendance aux grands clouds internationaux, le Département a développé une solution innovante : un boîtier dédié à la protection contre les cybermenaces et les cyberattaques.

Grâce à ce dispositif, les communes pourront accéder à un cloud souverain et à une messagerie sécurisée via la plateforme « cloud.cotedor.fr ». Cette solution intègre également un espace de stockage protégé et des outils de travail collaboratifs fondés sur l'intelligence artificielle.

La Covati accompagnera financièrement les communes souhaitant adopter ce service afin de renforcer la sécurité de leurs échanges numériques et la protection de leurs données.



Christophe Monot
Vice-président en charge des finances,
du transfert de compétences
et de la mutualisation



ILS SE SONT INSTALLÉS SUR LE TERRITOIRE...

Léon et Léontine

4 Rue de l'Hôpital

21120 Til-Châtel

06 69 33 18 93

contact@leon-et-leontine.fr

www.leon-et-leontine.fr

Garde de nuit nouvelle génération. Société de service à la personne assurant des présences et gardes de nuits à domicile pour les personnes fragilisées et ou âgées, assurées par des étudiants en santé.



Harmonie Céleste

20 rue Dominique Ancemot

21120 Is-sur-Tille

07 86 96 68 67

iharmoniedesperles@gmail.com

Création sur mesure de bijoux en pierres naturelles et de produits de lithothérapie. Espace zen et chaleureux proposant également des consultations en rééquilibrage énergétique, tirages de cartes et médiumnité.



Chloé Legrand

Kinésithérapeute

22 rue de la Rochotte

21120 Is-sur-Tille

06 58 38 51 61

Soins de kinésithérapie générale pour tous les âges, du nourrisson à la personne âgée, dans tous les domaines (orthopédie, neurologie, gériatrie, pneumologie, etc.). Drainage lymphatique et massages bien-être. Interventions à domicile sur Is-sur-Tille et Marcilly-sur-Tille.



Martine Marie

Thérapeute coach de vie

Conseillère en image

7 rue du Château

21120 Crêcey-sur-Tille

06 74 48 17 09

www.martinemarie.fr

Activité d'accompagnement axée sur le développement de la confiance en soi, la gestion des émotions et l'amélioration de l'estime de soi. Approche globale alliant travail personnel et valorisation de l'image extérieure.



REPRISE D'ENSEIGNE & DÉMÉNAGEMENT...



Zen'Is

Sport Santé s'installe 2 Allée Jean Moulin à Is-sur-Tille et devient Zen'Is Sport, un studio proposant des cours de pilates et bien-être et soins Shiatsu.

Contact : 06 30 95 52 84 ou 06 98 27 33 00

Rigaud Paysage

21120 Gemeaux

06 51 27 46 31

rigaudpaysage21@gmail.com

www.rigaudpaysage.fr



Paysagiste spécialisé dans l'entretien des espaces verts intervenant à Is-sur-Tille et ses alentours.

Le Café Route 959

8 rue de Grancey

21120 Marey-sur-Tille

06 07 91 15 42



Café multi-services avec terrasse proposant boissons, plats chauds, sandwichs, pains et viennoiseries. Petite épicerie, point presse et FDJ. Relais postal.

Le Pain des possibles

1 rue de la Ruellette

21120 Chaignay

07 43 35 08 69

lepaindespossibles@gmail.com

www.lepaindespossibles.fr



Petit fournil proposant des pains et gourmandises de qualité, élaborés selon une panification ancestrale au levain garantissant saveur et excellente conservation.

El cabinet LineQuartz

Gérard Poinsot

4 Chemin de la haute Gessine

21120 Gemeaux

06 98 62 66 94

poinsot.gerard@hotmail.fr



Dispositif médical qui associe lumière, couleurs, musique et quartz pour offrir des soins énergétiques doux, innovants et non invasifs favorisant le rééquilibrage physique, mental et émotionnel.

Brasserie Bacchus

30 Pl. Général Leclerc

21120 Is-sur-Tille

03 80 75 11 85

brasseriebacchus21@gmail.com



Brasserie locale animée par une équipe jeune et dynamique. Produits du terroir, convivialité, cuisine de saison. Salle cocooning à l'étage et terrasse ensoleillée.



Garage Afonso - Citroën

Le garage Citroën d'Is-sur-Tille, situé au 10 avenue Carnot, a été repris par Patrick Afonso.

Contact : 03 80 95 02 93





RETOUR SUR DEUX PROJETS COLLECTIFS AGRICOLES FINANÇÉS PAR LE FONDS ERC

Dans le cadre des compensations collectives agricoles et dans le respect de la démarche « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC), un appel à projets a été lancé en mars 2024, grâce au soutien de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et à la collaboration entre les services de l'État, la Covati et Renner Energies.

Cet appel à projets s'adresse aux initiatives collectives situées sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon. Depuis 2024, il a permis de financer six projets collectifs. La ferme au Gré du temps, située à Vernot, fait partie des bénéficiaires de ce fonds.

Un troisième appel à projet sera lancé en 2026, plus d'informations sur :



Témoignage du co-gérant de la ferme au Gré du temps, Frédéric Marcouyoux :

Pouvez-vous nous présenter les projets pour lesquels vous avez bénéficié du fonds ERC ?

Frédéric Marcouyoux (FM) : Le fonds ERC nous a permis de financer deux projets. Le premier projet concernait un système de récupération de chaleur pour la CUMA des agités du bocal, coopérative créée il y a 6 ans et qui regroupe 7 agriculteurs. Notre exploitation possède un laboratoire de transformation, qui sert d'atelier collectif partagé avec les autres producteurs. Pour nos activités, chacun utilise de l'eau froide et de l'eau chaude. Traditionnellement, l'eau chaude est produite avec un ballon électrique, tandis que les chambres froides génèrent de la chaleur pour produire du froid. L'idée a été de valoriser cette chaleur perdue afin d'éviter le gaspillage : plutôt que de produire séparément du chaud et du froid, on a cherché à les combiner pour réduire les déperditions.

L'installation repose sur un échangeur à plaques : les deux fluides circulent en croisant leurs flux, sans jamais se mélanger, à travers des plaques ultra fines. Ce procédé est efficace, à condition qu'aucun dépôt ne vienne obstruer les plaques. Mais comme l'eau de notre région est très calcaire, le système s'est bouché au bout de seulement six mois. Grâce au financement obtenu, nous avons pu installer un dispositif anticalcaire, qui empêche désormais la formation de dépôts. Depuis, l'installation fonctionne parfaitement et donne entière satisfaction.

À quoi ressemble ce dispositif ?

FM : Il se présente sous la forme d'un petit boîtier compact, qui ne prend presque pas de place (voir photo ci-dessus). Il intègre à la fois la partie calculateur et l'échangeur à plaques, permettant de récupérer efficacement les calories. Ce type de système est d'ailleurs déjà bien répandu, notamment chez les producteurs laitiers. Nous l'avons découvert grâce au GAEC du Creux Bleu à Villecomte, qui en est équipé.

Est-ce que ce système vous permet de couvrir tous vos besoins en eau chaude ?

FM : Pratiquement. Dans l'année, environ 80 à 90 % de nos besoins en eau chaude sont couverts grâce à la récupération des calories de la chambre froide. Concrètement, cela veut dire que l'eau chaude du labo et de la CUMA ne nous coûte rien en énergie. En revanche, en période très froide, comme en décembre où le labo tourne beaucoup, la chambre froide produit moins de calories. Dans ces moments-là, une résistance électrique prend le relais pour compléter la production. Mais par rapport à ce qu'on consommait avant, c'est sans comparaison, et en termes d'impact environnemental, c'est très positif, puisque nous valorisons une énergie qui serait perdue autrement. De notre côté, on réduit fortement nos dépenses énergétiques, et pour le consommateur, ça se traduit par des prix moins impactés par la hausse de l'énergie. Tout le monde y gagne.



Et votre deuxième projet ?

FM : Lors d'échanges sur les marchés, nous avons fait connaissance avec l'association Les pressoirs de la Tille, située à Til-Châtel, qui a commencé une activité de sensibilisation autour des vergers (replantation, pressage de fruits). Ils avaient débuté leur activité de pressage avec des pressoirs et cuves à vin, mais pour produire du jus, il fallait pasteuriser pour éviter la fermentation. De notre côté, nous avions aussi besoin d'un pasteurisateur pour le développement de notre verger, car nous réalisions notre pasteurisation de façon artisanale, ce qui était laborieux. Nous avons combiné nos besoins et investi dans du matériel professionnel. Cela nous a permis de développer toute une gamme de produits à base de fruits, comme des jus et des nectars, et d'apporter une vraie offre sur le territoire.



5 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES TRANSFÉRABLES PROCHAINEMENT À LA COVATI

Lors du conseil communautaire du 25 septembre 2025, **les délégués communautaires ont voté favorablement à la définition d'une ZAE et sur les zones transférables à l'intercommunalité.**

Dans quel objectif ? L'objectif est qu'à court terme, la Covati puisse prendre en charge (du fait de sa compétence obligatoire développement économique) les ZAE suivantes : ZAE Les Chevrières (Gemeaux), ZAE La Rochotte (Is-sur-Tille), ZAE Les Champs Bezançon (Is-sur-Tille), ZAE Les Champs Blancs (Marcilly-sur-Tille), ZAE Rupt des Gouttes (Lux). À noter que les ZAE du Seuil de Bourgogne (Til-Châtel) et de l'Aérodrome (Til-Châtel) sont déjà gérées par la Covati.

C'est quoi une ZAE ? En résumé, une ZAE est caractérisée par :

- une cohérence d'ensemble et un regroupement de plusieurs entreprises
- une opération d'aménagement initiée par la puissance publique
- une vocation uniquement économique et une gestion coordonnée
- une identification dans un document administratif officiel
- une superficie importante avec division en vue d'accueillir plusieurs entreprises, sauf en cas de nouvelle zone à créer.

Alain Gradelet
Vice-président en charge du développement économique, de l'emploi et de l'aménagement du territoire





Terrain de football synthétique

PROJET EN COURS

UN NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE À IS-SUR-TILLE : LE CONFORT DU JEU, SANS COMPROMIS

Bonne nouvelle pour les sportifs ! Les travaux du nouveau terrain synthétique d'Is-sur-Tille et de son éclairage sont terminés. Premier du genre en Bourgogne-Franche-Comté, ce terrain dernière génération, sans aucun matériau de remplissage, offre un rendu très proche d'une pelouse naturelle tout en nécessitant peu d'entretien.

Les travaux de construction des vestiaires se poursuivent quant à eux jusqu'au printemps. Les sportifs pourront profiter du nouvel équipement dès la fin complète du chantier, dans des conditions de confort optimales. Un équipement moderne, durable et exemplaire, au service du sport et du plaisir de jouer.

PROJET À VENIR

UN FUTUR CENTRE CULTUREL ET MUSICAL À MARCILLY-SUR-TILLE

La Covati porte un projet ambitieux : la création d'un centre culturel et musical, destiné à rassembler en un seul lieu les formations artistiques aujourd'hui dispersées sur plusieurs sites à Is-sur-Tille. Ce nouvel équipement sera implanté sur l'ancien site industriel de Marcilly-sur-Tille, au cœur de l'écoquartier AMI. Il s'inscrit dans une double démarche : redonner vie à un espace en reconversion et renforcer l'offre culturelle pour tous les habitants. Le futur centre accueillera des salles dédiées à la formation musicale, instrumentale et théâtrale, ainsi qu'une salle de répétition et de spectacle. Depuis plusieurs mois, l'équipe d'architectes du cabinet Archiduc travaille à la conception de ce futur équipement, alliant exigence technique, qualité acoustique et intégration harmonieuse dans le paysage de l'écoquartier.

À travers ce projet, la Covati affirme sa volonté de démocratiser l'accès à la culture et à la pratique musicale, pour que chacun puisse découvrir, apprendre et partager le plaisir de la musique dans les meilleures conditions possibles.

Jean-Denis Staiger
Vice-président en charge des travaux,
des infrastructures, du matériel
communautaire et de l'aérodrome





MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER : UNE ÉTUDE SUR LE RISQUE D'INONDATION

Certaines communes du territoire sont particulièrement exposées aux inondations liées au débordement des cours d'eau. Pour mieux comprendre ces phénomènes et anticiper les risques, une étude complète sur la Tille (de sa source à Spoy), l'Ignon et la Venelle vient d'être lancée.

Cette étude, menée conjointement par la Covati, la Communauté de communes Tille et Venelle et la Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon, a plusieurs objectifs :

- **identifier les zones inondables** pour différentes occurrences de crues (10, 20, 50 et 100 ans)
- **cartographier les secteurs les plus exposés**
- **proposer des mesures de prévention et d'adaptation** (aménagements, équipements, droit à construire, sensibilisation...).

Pour obtenir les données nécessaires, les équipes du bureau d'études Artelia et le cabinet de géomètres Hydrotopo vont recueillir les témoignages sur les inondations passées et parcourir l'ensemble des 150 km de cours d'eau concernés. Ils réaliseront des mesures précises sur le terrain, en particulier dans les centres-bourgs et au niveau des ouvrages (moulins, seuils, ponts, buses, etc.). Ces relevés permettront de mieux connaître le profil des rivières et d'alimenter les modélisations hydrauliques qui serviront de base à l'étude. Au-delà de la technicité, il s'agit surtout de **mieux protéger les habitants, les biens et l'environnement** en disposant d'une connaissance partagée et actualisée du risque inondation.

QU'EST-CE QU'UNE OCCURRENCE DE CRUE ?

Lorsqu'on parle d'une crue de retour 10 ans, 20 ans ou 100 ans, cela ne signifie pas qu'elle se produit tous les 10, 20 ou 100 ans exactement.

Ces chiffres expriment une probabilité de survenue :

- Une crue de retour 10 ans a 1 chance sur 10 de se produire chaque année.
- Une crue de retour 100 ans a 1 chance sur 100 de se produire chaque année.

Autrement dit, même une crue dite centennale peut se reproduire deux fois à quelques années d'intervalle !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Autrefois, les habitants notaient la hauteur atteinte par l'eau lors des crues sur les murs ou les ponts.

Ces repères de crue, encore visibles dans certains villages, sont de précieux témoins pour comprendre l'histoire des inondations locales.

Aujourd'hui encore, ces repères servent de base aux études hydrauliques, comme celle menée aujourd'hui, en aidant les ingénieurs à modéliser le comportement des rivières et à mieux anticiper les débordements futurs.

Florian Paquet

Vice-président en charge de la transition énergétique, du SPANC, de la GEMAPI et des déchets





C'EST QUOI, LA COMPÉTENCE MOBILITÉ ?

Depuis la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, les intercommunalités jouent un rôle central dans l'organisation des déplacements. Dans ce cadre, la Covati a pris la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité (AOM). Concrètement, cela signifie qu'elle devient l'échelon local qui pense, coordonne et développe les solutions de mobilité adaptées au territoire.

QUE RECOUVRE CETTE COMPÉTENCE ?

La Covati peut désormais organiser ou soutenir différents services utiles aux habitants :

- **des transports en commun** réguliers ou à la demande
- **des transports scolaires**
- **des solutions de mobilité partagée** comme le covoiturage, l'autopartage ou la location de vélos
- **des actions de mobilité solidaire**, par exemple des garages solidaires ou des aides individuelles pour faciliter les déplacements.

Certains services existent déjà sur notre territoire. La Covati propose un service de transport à la demande, en partenariat avec l'association Escale 21. Elle organise également le transport des enfants des centres de loisirs vers l'école de musique, afin de faciliter l'accès à la culture pour tous.

En complément de ces actions, la Covati pourra aussi contribuer au développement de pistes cyclables, à la réduction de la pollution et au soutien de solutions innovantes de déplacement.

À noter : si la Covati peut financer des infrastructures liées à la mobilité, l'aménagement et l'entretien des routes et trottoirs restent de la compétence des communes ou du Département.

QUELS OUTILS POUR ORGANISER LA MOBILITÉ ?

Deux grands outils existent :

- le **Plan de Mobilité (PDM)**, obligatoire dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants
- le **Plan de Mobilité Simplifié (PDMS)**, plus souple et adapté aux territoires ruraux.

La Covati est intégrée dans le PDMS du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne ce qui permet de définir une stratégie de déplacements adaptée aux réalités locales.

ET LE FINANCEMENT ?

La principale ressource possible est le **versement mobilité**, une contribution versée par les entreprises de plus de 11 salariés. À ce jour, la Covati n'a pas instauré cette taxe. Le financement peut aussi provenir de la Région, des communes, ou de partenariats publics-privés.



ET DEMAIN ?

La Covati prévoit de lancer une étude pour construire un **plan stratégique des mobilités durables**. Cette étape permettra de définir une feuille de route claire pour améliorer les déplacements dans le territoire. Cette étude pourrait être inscrite au budget 2026.

Daniel Lavevre

Vice-président en charge de la mobilité, des transports et du télétravail





France
services

Liberté
Égalité
Fraternité



LA MAISON FRANCE SERVICES

Toujours soucieuse de répondre aux besoins des habitants, la Covati accueille deux nouvelles structures partenaires au sein de la Maison France Services :

- **Bien Être et Vie**, acteur du service à la personne, qui accompagne les particuliers dans leurs besoins du quotidien (aide à domicile, accompagnement des séniors, entretien du logement, etc.)
- **Solidarité Femmes**, association dédiée à l'écoute, au soutien et à la protection des femmes victimes de violences, ainsi que de leurs enfants.

Ces nouvelles collaborations viennent renforcer la mission de la Maison France Services : offrir un lieu d'accueil unique, de proximité et de confiance, où chacun peut bénéficier d'un accompagnement adapté à sa situation. Elles traduisent également la volonté de la Covati de **proposer un service public toujours plus humain, accessible et solidaire**, au plus près des habitants du territoire.



 Mission Locale
de l'arrondissement de Dijon
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Parce que les jeunes de 16 à 25 ans ont parfois besoin d'un coup de pouce, la Mission Locale est présente pour les soutenir dans toutes les étapes de leur parcours :

- Trouver un emploi ou une alternance
- S'orienter vers une formation adaptée
- Construire un projet professionnel qui leur ressemble
- Être aidé dans leurs démarches (logement, santé, mobilité, aides financières...).

Une conseillère est à l'écoute, répond à leurs questions et les aide à avancer à leur rythme, selon leurs envies et leurs besoins.

La Mission Locale, c'est aussi des ateliers collectifs, des rencontres avec des entreprises et des dispositifs pour découvrir de nouveaux métiers. En recherche, en réflexion ou déjà engagé dans une voie, la Mission Locale accompagne chaque jeune pour lui donner toutes les chances de réussir.

Antenne d'Is-sur-Tille
Maison France Services
4 rue Jean Moulin - 21120 IS SUR TILLE
Sur rendez-vous : 03 80 95 47 70
Contact : Christelle Cressot - christelle.cressot@milobfc.fr



ACTIVITÉS SÉNIORS

RETOUR SUR LA SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la Semaine Bleue, dédiée aux aînés, la Covati a réuni **près de 300 participants** à la salle des Capucins, à Is-sur-Tille, lors d'un après-midi placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Le spectacle a débuté avec l'**humoriste Maxime**, dont les sketches ont déclenché de nombreux rires et applaudissements : un véritable moment de détente, apprécié de tous ! Puis, la bonne humeur s'est prolongée avec l'énergique **Sloane, chanteuse star des années 80**, qui a ravi le public avec ses chansons empreintes de souvenirs. L'ambiance, à la fois nostalgie et joyeuse, a fait vibrer la salle au rythme des refrains repris en choeur. La journée s'est terminée par un moment de partage simple et chaleureux, fidèle à l'esprit de la Semaine Bleue, avec un goûter offert par la Covati.

LES GENS QUI SÈMENT : LA TOURNÉE S'ACHÈVE, MAIS LES SOUVENIRS RESTENT VIVANTS !

Ils ont su faire rire, émouvoir et réfléchir : la troupe de théâtre Les Gens qui sèment, composée de **sept séniors du territoire**, a rencontré un véritable succès avec sa série de saynètes inspirées de la vie quotidienne. Au fil des mois, ces comédiens passionnés ont écrit et mis en scène leurs propres textes, avant de partir en tournée à travers le territoire de la Covati, et même au-delà, avec des représentations à Saint-Apollinaire et Quetigny. Au total, **douze représentations** ont été données devant des publics toujours enthousiastes. Chaque étape de la tournée a été marquée par de belles rencontres, des échanges chaleureux et une forte émotion partagée entre les artistes et les spectateurs. À travers leurs saynètes pleines d'humour et de tendresse, les comédiens ont su évoquer avec justesse les petites joies et les grands défis du quotidien des séniors. Un grand merci à toute la troupe pour son énergie, sa créativité et sa générosité, ainsi qu'à tous les spectateurs pour leur accueil bienveillant.



ATELIER D'ÉCRITURE

Dans la salle de l'évasion, l'Espace de Vie Sociale de la Covati, les stylos ont dansé sur le papier. Durant six séances, un petit groupe de séniors s'est retrouvé pour un atelier d'écriture pas comme les autres. Ici, pas de grammaire ni de contraintes scolaires : simplement l'envie d'écrire, de partager et, parfois, de se redécouvrir. Animé par une écrivaine locale, cet atelier a offert un véritable **espace de liberté**, où les participants ont pu **exprimer leurs souvenirs, leurs émotions et leur imagination**. Au fil des rencontres, les mots sont devenus des passerelles entre les vécus et, pour certains, un temps de lâcher-prise.

Découvrez deux textes écrits lors de cet atelier :



L'ÉVASION, ESPACE DE VIE SOCIALE : UN LIEU D'ÉCHANGES ET DE PROJETS PARTAGÉS

L'Espace de Vie Sociale de la Covati poursuit son développement et renforce sa présence sur le territoire. À la suite d'un vote de la population, le **nom "L'évasion"** a été choisi pour donner une identité plus chaleureuse à cet espace. Une **identité visuelle a ensuite été élaborée** par le service communication, en concertation avec les familles, qui ont pu exprimer leurs observations et préférences afin de participer à sa création.



L'évasion incarne aujourd'hui un véritable lieu d'échanges, de rencontres et de convivialité, ouvert à toutes et à tous. Les familles investies dans le projet se réunissent une fois par mois pour réfléchir ensemble à de nouvelles initiatives et contribuer à rendre cet espace toujours plus accueillant. À leur initiative, les radiateurs et les portes de la salle ont récemment été repeints, apportant une touche de fraîcheur et de couleur au lieu. Pour poursuivre dans cette dynamique, un projet de fresque murale est actuellement en préparation.

Avant la pause estivale, un pique-nique convivial a rassemblé les participants à la veille des grandes vacances pour un moment de détente et de partage. Durant l'été, les familles de L'évasion ont également organisé une matinée éco-citoyenne, témoignant de leur engagement pour le cadre de vie local. Un grand merci à toutes les familles pour leur énergie et leur implication. N'hésitez pas à les rejoindre pour participer, vous aussi, à cette belle aventure collective !



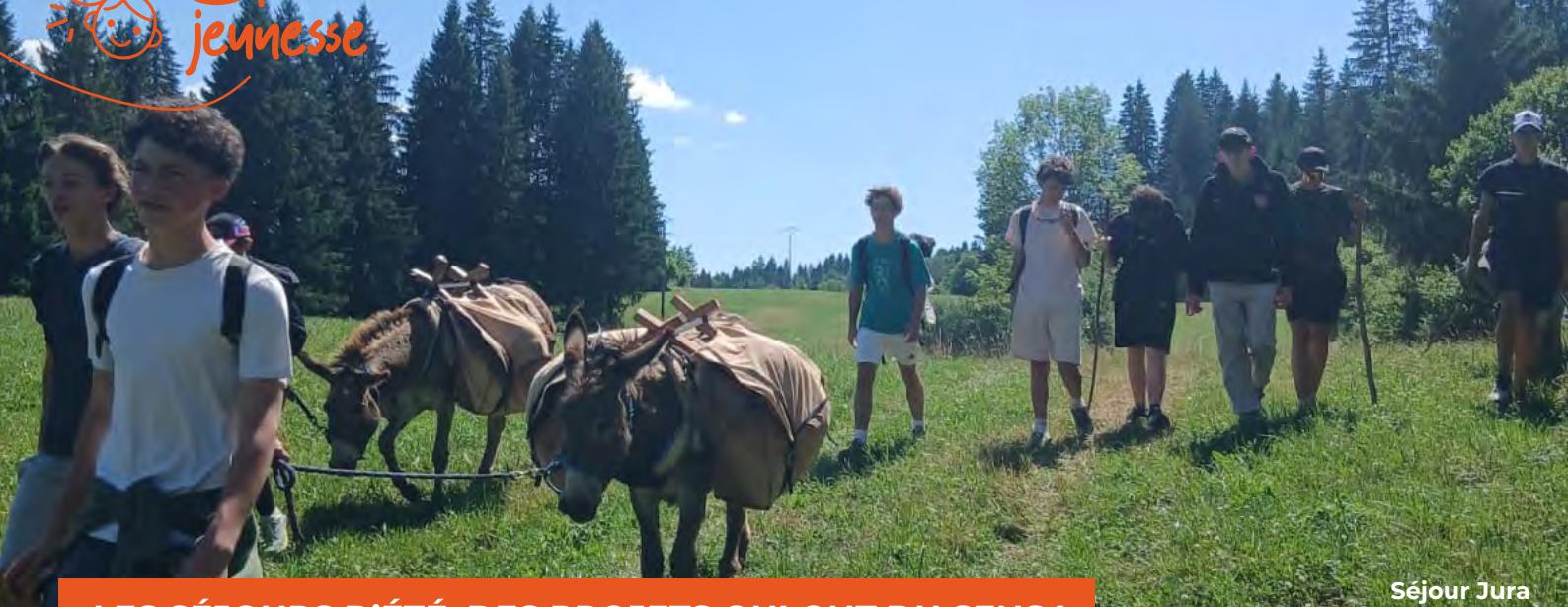
L'ÉVASION POURSUIT SES INITIATIVES À DESTINATION DES FAMILLES

De nombreuses activités ont été proposées durant la période estivale, offrant aux familles des moments de partage et de convivialité. Elles ont ainsi pu vivre un voyage sonore au sein du parc Charbonnel, préparer et déguster un goûter dans la bonne humeur, laisser libre cours à leur créativité lors de deux ateliers manuels, ou encore partager des éclats de rire autour d'une partie de Pictionary Air. Une matinée éco-citoyenne, organisée par une famille avec la complicité du SMOM, a rassemblé une dizaine de participants motivés. L'été s'est clôturé par une sortie aux écuries de Jam, où petits et grands ont profité, malgré la pluie, d'une agréable balade à poney. La rentrée scolaire a marqué la reprise des cercles mamans, qui continuent de rencontrer un franc succès.

Francis Perderiset

Vice-président en charge des affaires sociales, de la solidarité et des personnes âgées





Séjour Jura

LES SÉJOURS D'ÉTÉ, DES PROJETS QUI ONT DU SENS !

Nos séjours sont pensés comme de véritables immersions en pleine nature, où chaque participant vit des aventures uniques et se crée de beaux souvenirs, individuels et collectifs. **Notre objectif : leur faire découvrir le goût de l'effort, du grand air et du vivre-ensemble.** Sans les couper totalement de la modernité (confort matériel, technologie, écrans...), nous leur proposons une petite déconnexion, une respiration bienvenue. Les jeunes découvrent que des activités qui ne les attirent pas forcément a priori : se passer des écrans, s'asseoir (voire dormir) par terre, faire les courses, préparer les repas, partager la vaisselle, s'entraider, vivre dehors même quand il fait nuit... deviennent source de plaisir ! Un pari gagnant pour notre démarche, car beaucoup de jeunes se réinscrivent l'année suivante.

Nos « recettes » pour y parvenir ? Rien de magique, mais des ingrédients solides :

- une **longue expérience dans l'organisation** de ce type de séjours,
- des **équipes d'animation passionnées**, investies et motivées,
- des **partenaires de confiance**, spécialisés dans les activités de pleine nature (sportives ou de découverte),
- une région exceptionnelle, propice à l'aventure.

Cet été, 44 jeunes aventuriers de 7 à 17 ans ont ainsi vécu une expérience riche, ressourçante et inoubliable, rendue possible grâce à l'énergie et au savoir-faire de nos équipes d'animation. Nous adressons également nos remerciements au Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne, ainsi qu'au dispositif « Colos apprenantes », dont le soutien financier a contribué à la réussite de ces séjours.

Du 7 au 11 juillet : Évasion sauvage : une aventure au cœur du Jura. 12 jeunes de 14 à 17 ans ont fait une randonnée itinérante encadrée par Rando âne Jura et ont passé trois nuits en camping dont une en bivouac et une nuit perchée sur un site de grimpe d'arbre, encadrés par l'association Terres et Cimes.

Du 15 au 18 juillet : Toutes voiles dehors, pagaines dans l'eau. Encadrés par l'association La Montagne, 12 enfants de 7 à 11 ans se sont essayés à la voile, au kayak, au stand up paddle et au pédalo, au lac de Villegusien.

Du 21 au 25 juillet : Ciné cyclo tour de la Covati. Accompagnés par l'association Cinécyclo, 9 enfants de 10 à 13 ans ont participé à la création d'un film d'animation en stop motion, puis ont effectué un parcours à vélo dans 4 villages-étapes de la Covati. Ils y ont campé et projeté plusieurs films courts, dont leur propre réalisation, grâce à un dispositif autonome en énergie, lors de soirées ouvertes au grand public.

Du 25 au 29 août : Les expl'hautrateurs de la forêt. 11 enfants de 7 à 11 ans ont découvert la vie du petit peuple des bois, à la Maison familiale de Grancey-le-Château (structure de l'ADEF), en bordure du Parc National de Forêts, au gré d'animations nature : jeux en forêt, randonnée avec des ânes menée par le Centre d'Initiation à la Nature d'Auberive, construction de cabanes.



ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES : UNE ANNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'HÉROÏSME

Cette année, les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires de la Covati se transforment en véritables quartiers généraux de super-héros ! Mais ici, pas de capes volantes ni de pouvoirs magiques : **les enfants vont découvrir que l'héroïsme, le vrai, se cache dans les petits gestes du quotidien.** Sous la direction des équipes d'animation, le projet pédagogique 2025-2026 a pour fil conducteur le thème de l'héroïsme.

L'objectif : aider les enfants à identifier, comprendre et incarner les valeurs d'un héros : le courage, l'entraide, la persévérance, l'altruisme, la bienveillance, l'autonomie ou encore le respect de l'environnement — autant de qualités qu'ils exploreront et développeront à travers des activités ludiques, sportives, culturelles, créatives et citoyennes. Sans oublier les visites et stages organisés les mercredis et pendant les vacances.

Être un héros, c'est oser être soi-même.

"

Nous voulons montrer aux enfants qu'on n'a pas besoin d'être un super-héros pour être un héros. Un enfant qui aide un camarade, qui prend soin de l'environnement ou qui fait preuve de courage dans une situation difficile mérite aussi une cape, symbolique bien sûr ! — Expliquent les directeurs.trices des neuf sites périscolaires et des deux sites extrascolaires du territoire.



Parmi les temps forts du projet, les enfants découvriront :

- Les héros au fil du temps : héros légendaires et mythologiques, mais aussi héros de l'Antiquité et du Moyen Âge
- Les héros du quotidien : pompiers, infirmiers, boulanger...
- Les héros des contes et des fables
- Les héros des BD, des films et des dessins animés
- Les héros du futur
- Les héros sauveurs de la nature : explorateurs, scientifiques, protecteurs de l'environnement.

L'héroïsme est un monde imaginaire, mais riche en enseignements sur l'entraide et la gestion des émotions. Un projet porteur de sens, capable de faire réfléchir les enfants tout en les amusant !



DES INITIATIVES LOCALES AU SERVICE DE LA JEUNESSE

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT À SAULX-LE-DUC

La mairie de Saulx-le-Duc a rénové et agrandi son école maternelle afin d'accueillir une classe complète, de la petite à la grande section. Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'intercommunalité via un fonds de concours. Ces travaux ont également permis l'agrandissement et la rénovation de l'accueil périscolaire, désormais ouvert sur la salle de motricité de la nouvelle école. Cette mutualisation des locaux offre un véritable avantage : les enfants peuvent y créer, jouer, lire, échanger, dessiner, mais aussi profiter d'un grand espace intérieur pour courir et se dépenser lorsque la météo ne permet pas de sorties en extérieur. L'ouverture de la nouvelle classe a augmenté le nombre d'enfants accueillis à l'accueil périscolaire, passant de 5 élèves à 20 enfants aujourd'hui. Pour répondre à cette augmentation, la Covati a acquis du mobilier adapté aux plus petits, avec l'accompagnement financier de la Caf de Côte-d'Or.

PARTENARIATS LOCAUX : UNE RICHESSE POUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Lorsque les collectivités et les associations unissent leurs forces, les enfants et les jeunes de notre territoire en sont les premiers bénéficiaires !

 **400**
Heures
d'animation proposées aux
enfants et aux jeunes.

 **1 400**
Enfants & jeunes
ont profité des
animations proposées.

 **176**
Animations
dont **66** sorties
extrascolaires en journée.

Animée par cette volonté, la Covati soutient et favorise la collaboration avec les associations locales et les prestataires du territoire. Cette démarche permet à la fois de dynamiser la vie associative locale, de renforcer le sentiment d'appartenance et de faire découvrir aux enfants et aux jeunes la diversité de l'offre (sportive, culturelle, artistique...). La Covati s'inscrit également dans une démarche écologique : limiter les déplacements, valoriser les producteurs locaux, sensibiliser au tri des déchets. Enfin, ces partenariats favorisent la mise en place d'animations intergénérationnelles et inclusives, essentielles pour entretenir le devoir de mémoire, développer l'entraide, encourager la sociabilisation et lutter contre les discriminations.

UN 3^e MINIBUS POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS

Au travers de sa compétence Enfance Jeunesse, la Covati s'engage à proposer aux enfants et adolescents du territoire des activités éducatives, ludiques, sportives et culturelles. Cependant, l'absence de solution de transport adaptée limitait la mise en œuvre de nombreux projets. Pour y remédier, la Covati a fait l'acquisition d'un minibus supplémentaire. Ce nouvel équipement permet de transporter les enfants des accueils de loisirs vers des sorties pédagogiques, sportives ou culturelles, sur le territoire ou au-delà, mais aussi de renforcer le lien avec les associations locales en favorisant l'accès des jeunes à des séances d'initiation et de découverte.

D'un coût total de 21 250 € HT, ce minibus a été financé à 20 % par la Covati et à 80 % par la Caf.



3 IDÉES REÇUES SUR LE MÉTIER D'ASSISTANT.E MATERNELLE

« C'est juste de la garde, pas un vrai métier »

FAUX

Le métier d'assistante maternelle* est réglementé. Il nécessite un agrément délivré par le Conseil départemental, une formation obligatoire et le respect de normes de sécurité strictes. Le travail des assistantes maternelles est suivi et accompagné par un médecin et une puéricultrice du service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil départemental. Elle ne se contente pas de « garder » les enfants : elle participe activement à leur développement, leur éveil, leur socialisation et leur bien-être. Elle a un rôle important dans la vie de l'enfant. Le Relais Petite Enfance accompagne cette professionnelle de l'accueil individuel au quotidien.

« C'est un métier facile, il suffit d'aimer travailler avec les enfants »

FAUX

Aimer travailler avec les enfants est un point de départ, mais ce n'est pas suffisant. Il faut :

- Gérer les émotions et besoins de plusieurs enfants à la fois
- Adapter les activités selon les âges
- Communiquer et être à l'écoute des parents
- Parfois gérer des situations d'urgence, des conflits, des pleurs, de la fatigue...

C'est un métier physique, exigeant et complexe, qui demande patience, rigueur, sens de l'organisation et capacités relationnelles. Le métier d'assistante maternelle est riche, passionnant. C'est un vrai métier du secteur de la Petite Enfance et de l'Enfance.

« Elle travaille chez elle, donc elle fait ce qu'elle veut »

FAUX

Même si l'assistante maternelle exerce à domicile, elle suit un cadre légal précis :

- Horaires de travail, parfois conséquents, fixés par contrat
- Visites de contrôle de la Protection Maternelle et Infantile
- Normes d'hygiène, de sécurité, d'aménagement de l'espace
- Obligations pédagogiques.

Ce n'est pas parce qu'elle est chez elle qu'elle est libre de tout faire : son espace devient un lieu d'accueil professionnel organisé pour garantir un cadre sécurisé et chaleureux à vos enfants.

*Le féminin est utilisé pour alléger la lecture, mais le métier est évidemment ouvert à tous.



Cécile Staiger
Vice-présidente en charge de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la restauration scolaire et de l'éducation





LES 1 000 & UNES NOTES : PLUS QU'UNE ÉCOLE DE MUSIQUE, UN CENTRE CULTUREL ET MUSICAL

MUSIQUE, THÉÂTRE ET CIRQUE : UNE RICHESSE ARTISTIQUE À PARTAGER

À l'école Les 1 000 & une notes, les élèves ont la chance de découvrir trois univers complémentaires : la musique, le théâtre et les arts du cirque.

Ces disciplines ouvrent des horizons multiples, où chacun peut trouver sa place et développer des compétences uniques. La musique apprend l'écoute, le rythme et l'harmonie.

Le théâtre invite à l'expression de soi, à la confiance et à la créativité. Les arts du cirque stimulent l'équilibre, la coordination et le dépassement de soi. **Réunies, ces pratiques offrent une éducation artistique complète qui favorise à la fois l'épanouissement individuel et le plaisir du collectif.**

Elles deviennent un véritable tremplin pour l'imagination, l'ouverture culturelle et la découverte du monde.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE EN CHIFFRES*



262

Elèves issus de
35 communes



28

Disciplines



19

Professeurs



32

Concerts



4 212

Spectateurs



1 136

Elèves externes ont également
bénéficié des actions de l'école
de musique.

*année scolaire 2024-2025

LES PRATIQUES COLLECTIVES : AU CŒUR DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Notre école de musique oriente son projet vers les pratiques collectives. Jouer dans un orchestre, chanter dans une chorale, participer à une batucada ou à un spectacle de cirque : autant d'occasions pour les élèves de partager des expériences fortes et enrichissantes.

Au-delà de l'apprentissage artistique, **ces rencontres développent l'esprit d'équipe, l'écoute mutuelle et le respect des différences**. Chacun y apporte sa singularité et trouve sa place dans un ensemble qui ne fonctionne que si tous contribuent.

Ces expériences partagées deviennent une véritable école de vie : elles apprennent à coopérer, à se soutenir et à cultiver à la fois le goût de l'effort et la joie de la réussite.



Batucada, Marcilly-sur-Tille

LES PARTENARIATS, MOTEUR DE CRÉATIVITÉ

Les partenariats nourrissent et soutiennent la vie culturelle de l'école : sans eux, rien ne serait possible. **Collectivités locales, associations, artistes, structures culturelles...** Chacun apporte son expertise, ses ressources et sa passion pour faire éclore et grandir les initiatives.

Ces collaborations offrent aux élèves l'occasion de rencontrer des professionnels, de découvrir des lieux culturels et de vivre des expériences uniques. Elles inscrivent l'école dans un tissu vivant et dynamique, où l'art devient un bien commun.

Grâce à ces partenariats, les élèves ne sont plus de simples spectateurs : ils deviennent des acteurs à part entière d'une aventure collective, riche de sens et tournée vers l'avenir.

Infos et inscriptions :

03 80 95 72 50 ou ecoledemusique@covati.fr

Thierry Darphin

Vice-président en charge du tourisme, de l'école de musique et de la culture





Bike & Run 2025

BIKE & RUN 2025 : SOLEIL, RECORD DE PARTICIPATION ET NOUVEAU DÉCOR

 **400**
Participants

 **333**
Non licenciés

 **162** Femmes
238 Hommes

 **60**
Bénévoles

La cinquième édition du Bike & Run de la Truffière s'est déroulée le 12 octobre dernier. Après avoir fait ses armes plusieurs années d'affilée à Is-sur-Tille, le Bike & Run a changé de décor et s'est installé pour la première fois au pied du Mont, à **Marcilly-sur-Tille**.

97
Équipes adultes (XS)

53
Équipes juniors 2

50
Équipes juniors 1

Ce déménagement s'inscrit dans la volonté de la Covati de rendre cet **événement itinérant**, afin de mettre en valeur différents villages du territoire et de proposer des parcours variés et renouvelés.

Au programme : un nouveau tracé, une ambiance toujours aussi conviviale et le plaisir de découvrir Marcilly-sur-Tille sous un angle sportif et festif ! Cette année, un nouveau record de participation est à souligner, confirmant le succès grandissant de cet événement incontournable du territoire.

PISCINE INTERCOMMUNALE CHIFFRES CLÉS 2025

 **100**
Jours d'ouverture non-stop

 **14 850**
Baigneurs

 **20**
Agents

**OUVERTURE DU
24 MAI AU 31 AOÛT**

 **645 h**
D'ouverture pour le public

 **180 h**
D'ouverture pour les écoles et centres de loisirs



SOP 2025 : LE SPORT COMME SUPPORT D'APPRENTISSAGE

Une nouvelle **Semaine Olympique et Paralympique** s'est déroulée sur le territoire de la Covati en juin.

La collectivité a décidé de pérenniser cet événement, né dans le cadre du **Label Terre de Jeux**, afin de faire perdurer l'élan de Paris 2024. Les **600 élèves** des classes de CP, CE1 et CE2 des différentes écoles de la Communauté de Communes se sont retrouvés sur le site du collège Paul Fort à Is-sur-Tille. Pour cette nouvelle édition, la pratique du basket-ball et le développement des compétences psychosociales étaient à l'honneur.

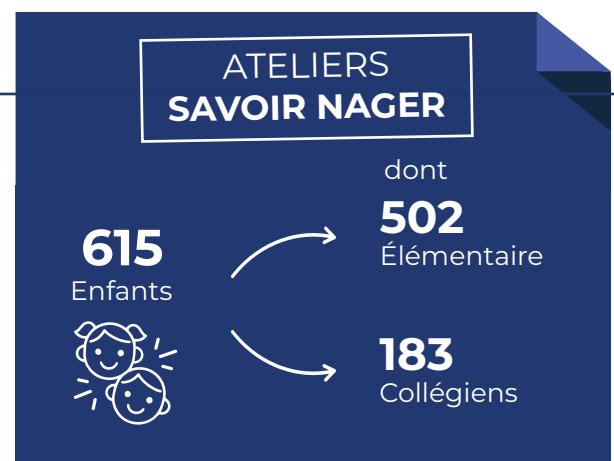
Chaque journée a été rythmée par des ateliers alliant activités sportives et éducatives, pour une expérience riche et ludique. L'événement a été encadré par nos éducateurs sportifs, le corps enseignant, des bénévoles du club local de basket-ball et des parents d'élèves. Pour couronner le tout, les enfants ont eu la visite de **deux joueurs professionnels de la JDA Dijon Basket** : Robin Ducoté et Axel Julien.



SOP 2025 avec Axel Julien



Atelier Savoir Nager



Gilles Biancone
Vice-président en charge
du sport et de la vie associative





UNE 20^e ÉDITION DE LA FÊTE DE LA TRUFFE ET DES PAPILLES ENSOLEILLÉE ET GOURMANDE !

La Fête de la Truffe et des Papilles a célébré ses 20 ans sous un grand soleil, le samedi 11 octobre à Is-sur-Tille !

De nombreux visiteurs venus de toutes parts (Jura, Grenoble, Bourg-en-Bresse, Dijon), mais aussi de l'étranger (Chine, Pays-Bas et États-Unis), ont répondu présents pour cette édition spéciale et ont profité des nombreuses animations qui ont rythmé la journée : **marché aux truffes fraîches, intronisations de la Confrérie de la Truffe de Bourgogne, démonstrations de cavage avec un chien truffier, démonstrations de danse, marché gourmand**... Tout était réuni pour éveiller les sens !

La dégustation vin-truffe, animée par Stéphane Derbord et Patrice Gillard, le nouveau menu à la truffe proposé par l'Union Commerciale Par'Is, et la traditionnelle omelette géante de la Confrérie de la Truffe de Bourgogne ont fait l'unanimité et régalaient les épiciuriens.

La journée s'est clôturée en musique avec le **concert du groupe Roue Libre**.

Rendez-vous l'an prochain !



①



②



③



④

DES VISITES ET DES ANIMATIONS ESTIVALES TRÈS APPRÉCIÉES

Cette année, en plus des visites estivales et des initiations au jeu de quilles, **les découvertes des savoir-faire locaux ont connu un bel engouement**, notamment la visite des carrières d'Is-sur-Tille qui affichait complet. La visite du Moulin de Bonvent et la cueillette du houblon ont également été très appréciées des visiteurs, elles ont mis en lumière tout un pan de notre histoire et de notre savoir-faire agricole local.

Sur les trois sorties nature organisées, seule la sortie nature de nuit (qui s'est déroulée fin juin à Épagny) a affiché complet. Celle-ci portait sur la **faune crépusculaire et nocturne** et a réuni plusieurs curieux, petits et grands. L'objectif était d'amener les participants à observer et appréhender les sonorités de la faune sauvage aux mœurs nocturnes.



UN ÉTÉ ENSOLEILLÉ, PROPICE AUX DÉPLACEMENTS DES TOURISTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Sur la période de juin à août, les statistiques de fréquentation au guichet sont en légère hausse : **+ 24 % en comparaison avec l'été précédent**.

L'une des causes principales identifiées reste une météo plus clémence qui a permis d'accroître les excursions à la journée ou les séjours sur le territoire. Davantage de pèlerins et de cyclotouristes se sont déplacés.

Chaque année, l'office de tourisme accueille une large proportion de visiteurs français (89 %), et une plus faible proportion d'étrangers (11 %). Ces derniers sont venus principalement d'Europe (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Luxembourg, Suède, Bulgarie, Pays De Galles), mais aussi d'autres continents (Canada, Inde).

- 1 - Intronisation de la Confrérie de la Truffe de Bourgogne
- 2 - Dégustation vin-truffe
- 3 - Omelette géante
- 4 - Démonstration de cavage avec un chien truffier

Thierry Darphin
Vice-président en charge du tourisme, de l'école de musique et de la culture





ILS ONT REJOINT LA COVATI



Catherine Louet

CATHERINE LOUET INTÈGRE LA COVATI AVEC LA MAISON FRANCE SERVICES

En début d'année 2025, la Covati a réintégré la Maison France Services dans ses locaux rénovés, désormais aménagés pour accueillir le public. Jusqu'alors cette compétence avait été déléguée à la Ville d'Is-sur-Tille. Catherine Louet, figure bien connue des usagers, a rejoint l'équipe communautaire par mutation, assurant une continuité précieuse dans l'accompagnement du public.

Pour rappel, le réseau France Services a pour vocation de simplifier les démarches administratives en regroupant, dans un même lieu, l'ensemble des partenaires nationaux (Caf, CPAM, France Travail, Finances publiques, MSA, etc.).

Par son expertise et son sens de l'écoute, Catherine permet aux usagers du territoire de la Covati de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, quel que soit le domaine concerné : emploi, retraite, logement, santé ou démarches numériques. Cette intégration au sein de la Covati favorise une meilleure coordination entre les services de proximité et les politiques locales d'accompagnement des publics. L'engagement professionnel de Catherine, et de toute l'équipe du service Actions Sociales, contribue à offrir un service de qualité à l'ensemble des administrés.

UN NOUVEAU SOUFFLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COVATI



Bruno Brilliard

Arrivé en juin, Bruno Brilliard prend la direction générale des services de la Covati. Bien connu du territoire, il retrouve l'intercommunalité après plusieurs années à la tête de la direction générale de Chevigny-Saint-Sauveur. Fort de cette expérience enrichissante, il apporte un regard neuf et une volonté affirmée d'accompagner les équipes dans une dynamique managériale à la fois moderne et collaborative.

Aux côtés de Pascal Trouvé, Directeur Général Adjoint, il œuvre à renforcer la complémentarité entre les services et à consolider la cohérence des actions menées :

- Pascal Trouvé poursuit son rôle d'appui et de conseil auprès des 23 communes du territoire.
- Bruno Brilliard se consacre à la stratégie de l'intercommunalité, à la qualité du service rendu et au pilotage des projets portés par la Covati.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans la conduite des projets structurants de notre territoire.

BIENVENUE À AUDRE BERTOT, NOUVELLE ASSISTANTE RH

Aude Bertot a été intégrée au sein du service Ressources Humaines, en juillet, en remplacement de Carole Anelli, qui a souhaité donner un nouvel élan à sa carrière par une mobilité professionnelle.

Issue de la fonction publique territoriale, Aude rejoint la collectivité par voie de mutation. Forte d'une expérience confirmée sur un poste similaire, elle met son savoir-faire et sa rigueur au service des agents qu'elle accompagne au quotidien. Elle intervient sur l'ensemble des missions d'assistanat RH : gestion administrative du personnel, formation, carrière, paie, prévention, ainsi qu'un appui logistique lors des temps forts de la vie du service.

Toute l'équipe lui souhaite la bienvenue et se réjouit de pouvoir compter sur son professionnalisme et son engagement pour répondre au mieux aux besoins des agents de la Covati.



Aude Bertot



Khady Diaw Voisin

UN RENFORT BIENVENU AU SERVICE ACTIONS SOCIALES

La Covati a accueilli Khady Diaw Voisin au poste nouvellement créé de Travailleur Social en juin. Son arrivée répond à une hausse d'activité au sein du service Actions Sociales, qui se mobilise chaque jour pour accompagner les habitants du territoire.

Khady intervient en binôme avec Marine Perrot, afin d'assurer un suivi renforcé des situations individuelles et un accompagnement plus réactif des publics séniors en difficulté. Présente à mi-temps sur cette fonction, elle apporte également un soutien ponctuel à l'équipe d'animation selon les besoins, contribuant à la cohésion et à la complémentarité des missions sociales. Nous lui souhaitons une excellente intégration et beaucoup d'épanouissement dans cette nouvelle aventure professionnelle, placée sous le signe de la solidarité territoriale.

REPLACEMENT DE CONGÉ MATERNITÉ AU SEIN DU SERVICE COMMUNICATION

Mélanie Ruault assure le remplacement de Charlotte Cornefert, au poste de chargée de communication, depuis le mois d'août.



Mélanie Ruault

Son arrivée anticipée a permis un temps de tuiage aux côtés de Charlotte, garantissant la continuité des actions de communication internes et externes. Déjà familière du territoire et forte de cinq années d'expérience dans le domaine de la communication, Mélanie s'est rapidement intégrée à l'équipe, à laquelle elle apporte un regard neuf et une énergie renouvelée.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans la poursuite des actions de communication de la Covati.

Michel Boirin
Conseiller délégué en charge
des Ressources Humaines
et des Relations Sociales





Agenda



Retrouvez l'agenda à jour
sur notre site internet
www.covati.fr

Creux Bleu - Villecomte

JANVIER

Samedi 17, Til-Châtel

Loto de la Désirée

Samedi 17, Is-sur-Tille

Concert ASEDM

Mardi 20, Marey-sur-Tille

École de musique en balade

FÉVRIER

Samedi 14, Is-sur-Tille

Loto des Pompiers

Samedi 21, Is-sur-Tille

Spectacle Arts et scènes

Samedi 21, Til-Châtel

Bal country

Mardi 24 février, Is-sur-Tille

Forum de l'emploi

MARS

Dimanche 1^{er}, Is-sur-Tille

Loto des quilles

Samedi 7, Is-sur-Tille

Loto du Comité des Fêtes

Samedi 7, Épagny

Audition des classes de cuivres

Mercredi 18, Marey-sur-Tille

Audition flûte, clarinette et saxophone

Samedi 21, Til-Châtel

Spectacle Arts et scènes

Mercredi 25, Marcilly-sur-Tille

Spectacle "La princesse et le Crapaud"

Du 26 au 31, Marcilly-sur-Tille

Fête du Court Métrage

Samedi 28, Til-Châtel

Loto de la Fario

AVRIL

Samedi 04, Is-sur-Tille

Chasse aux œufs

10 & 11 , Marcilly-sur-Tille

Bourse aux vélos

MAI

09 et 10, Is-sur-Tille

Gala Is Danse

Dimanche 10, Is-sur-Tille

Marché artisanal

Samedi 16, Gemeaux

Spectacle Arts et scènes

Mercredi 20, Marcilly-sur-Tille

Spectacle jeune public Cov'Artistes

Mercredi 20, Is-sur-Tille

Concert Cov'Artistes

Vendredi 22, Is-sur-Tille

Concert Cov'Artistes

Samedi 23, Is-sur-Tille

Fest'Is, Foire du printemps

Samedi 23, Is-sur-Tille

Fête de la bière

Dimanche 24, Marsannay-le-Bois

Foulée des Cochons

Mercredi 27, Is-sur-Tille

Concert Cov'Artistes

Samedi 30, Is-sur-Tille

Bal country, Fit Danse & Compagnie

Samedi 30, Til-Châtel

Spectacle Arts et scènes

Samedi 30, Villey-sur-Tille

Spectacle Arts et Scènes

Dimanche 31, Is-sur-Tille

Trail des 3 Rivières

JUIN

6 et 7, Is-sur-Tille

Gala Fit'Dance et Compagnie

13 et 14, Is-sur-Tille

Gala Escale 21

Samedi 13, Spoy

Spectacle Arts et scènes

Dimanche 14, Marcilly-sur-Tille

Spectacle de la classe de cirque

Lundi 15, Tarsul

École de musique en balade

Vendredi 19, Is-sur-Tille

Gala Mi Arts Belle

Samedi 20, Is-sur-Tille

Fête de la musique

Samedi 27, Is-sur-Tille

Portes ouvertes de l'école de musique

Samedi 27, Marcilly-sur-Tille

Feux de la Saint-Jean

27 et 28, Is-sur-Tille

Gala Dance Groove Bodycheck



← Suivez nos idées de sorties sur notre page
Facebook :
Tourisme des vallées
Tille-Ignon